EPLEFPA
BORDEAUX GIRONDE

©Cheick Saidou/Min_Agri.Fr

CFPPA de la Gironde

AUXILIAIRE SPÉCIALISÉE VÉTÉRINAIRE

OBJECTIFS MÉTIER

Devenir Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV).

Sous la responsabilité du vétérinaire, les missions de l'auxiliaire concernent 4 grands champs d'activité :

- Relation avec la clientèle : l'auxiliaire accueille des clients, les renseigne, les conseille et vend des produits de nutrition animale ou de parapharmacie. L'ASV délivre également les médicaments vétérinaires dans le respect de la réglementation.

- Gestion administrative : traitement du secrétariat et de la comptabilité courante, tenue de la caisse, suivi des stocks et gestion des commandes. Organisation des rendez-vous et du planning des activités.

- Prévention, hygiène et sécurité : l'auxiliaire élimine les agents infectieux en rapport avec l'activité professionnelle et utilise les moyens et méthodes de prévention et de sécurité pour prévenir les risques professionnels.

- Assistance technique : l'auxiliaire vétérinaire assure la contention des animaux, entretient et prépare le matériel médical, assiste le vétérinaire dans la préparation et la réalisation des soins, des examens complémentaires et des interventions chirurgicales. Participe au suivi des animaux hospitalisés dans le chenil.

CONDITIONS D'ACCÈS

FORMATION

- Avoir au minimum 18 ans
- Titulaire d'un BEP (niveau V) ou avoir suivi une classe de 2nde avec passage en 1ère accordé
- Avoir un projet professionnel
- Autre situation, nous consulter.

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

- Contrat de Professionnalisation

RÉMUNÉRATION

Selon âge et qualification du stagiaire.

PUBLICS ET STATUTS

- Jeunes de 18 à 25 ans
- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes

DIPLÔME

Titre d'Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (répertoire national des certifications). Diplôme délivré si toutes les Unités Capitalisables (UC) sont acquises. Si diplôme non obtenu: UC acquises pendant 5 ans.

FORMATION

Objectif : Mettre en œuvre les techniques et les pratiques professionnelles.

ORGANISATION

- Formation à temps plein (35 heures)
- Durée de 670 heures réparties sur 2 ans
- Formation en centre (20%) et en entreprise (80%).

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

1ère année (niveau AVQ) - Contrat de Professionnalisation

- Accueil
- Secrétariat
- Hygiène et sécurité
- Contention
- Préparation du matériel médical

2ème année

- Conseil et vente
- Assistance en gestion administrative
- Assistance aux soins et examens complémentaires
- Assistance chirurgicale
- Option NAC, rurale ou équine

LIEU DE FORMATION

Formation sur le site de Blanquefort.

POUR EN SAVOIR PLUS

UFA Santé Animale : 05.57.93.02.31
sophie.capdeville@educagri.fr ou cfppa.blanquefort@educagri.fr
www.gipsa.fr

A noter : L'Auxiliaire Vétérinaire Qualifié (AVQ) exécute des activités définies avec un degré d'autonomie plus limité. Vous effectuerez l'accueil et l'information de la clientèle, tout en assurant le secrétariat de base, la gestion des commandes mais aussi la contention des animaux et la préparation du matériel demandé par le vétérinaire. L'application du protocole d'hygiène et sécurité est aussi une activité importante pour prévenir les contaminations dans l'environnement professionnel. Pour les autres activités, l'auxiliaire s'en remet directement aux directives du praticien.

Durée : 1 an, en alternance dans une structure vétérinaire (280h de formation environ). Cette année correspond à la première année de la formation d'ASV.

Modalités d'admission : Vous devez être titulaire au minimum d'un CAP obtenu ou avoir un niveau BEP. Tout jeune âgé de 18 à 25 ans ou tout demandeur d'emploi de plus de 26 ans peut accéder à la formation.

Type de contrat : vous signerez un contrat de professionnalisation pour suivre cette formation. L'apprentissage ne permet pas d'accéder à la qualification d'AVQ.

Pour toutes informations concernant les autres mesures ou les formations complémentaires, projets de formation individuelle ou d'entreprise, n'hésitez pas à consulter la rubrique CFPPA, service formation continue du site internet ou à contacter le 05.56.35.61.10.

>>> LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE...

Vous êtes :
- demandeur d'emploi
- salarié
- chef d'entreprise

... et vous avez un projet professionnel ?

Vos objectifs :
- Orientation
- Remise à niveau
- Découverte des métiers
- Perfectionnement
- Spécialisation
- Professionnalisation
- Reconversion
- Qualification
- Obtention d'un diplôme

En fonction de votre statut et de vos objectifs professionnels, le CFPPA vous apporte des solutions de formation :
>>> Chefs d'entreprise ou salariés : nous réalisons avec vous une étude personnalisée de votre projet personnel de formation ou d'entreprise.
>>> Demandeurs d'emploi : contactez votre conseiller emploi formation (Pôle Emploi - Mission Locale - Cap Emploi ou autre) pour déterminer votre projet et identifier la formation la plus adaptée.

>>> DANS LES DOMAINES AGRICOLES ET PARA-AGRICOLES

- >>> Vigne et vin
- >>> Tonnellerie
- >>> Conduite et entretien d'engins agricoles
- >>> Machinisme
- >>> Productions Horticoles
- >>> Travaux et Aménagements Paysagers
- >>> Soigneur d'équidés
- >>> Polyculture-élevage
- >>> Conchyliculture
- >>> Assistante Vétérinaire
- >>> Gestion d'exploitation agricole
- >>> Informatique
- >>> Œnotourisme
- >>> Agriculture conventionnelle - raisonnée - biologique
- >>> Industrie agro-alimentaire
- >>> Commercialisation des vins

Choisissez où, quand et comment !!

- >>> En alternance centre et entreprise
- >>> En cours ou en atelier
- >>> Mise en application sur des chantiers de formation
- >>> En formation ouverte

...SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !!

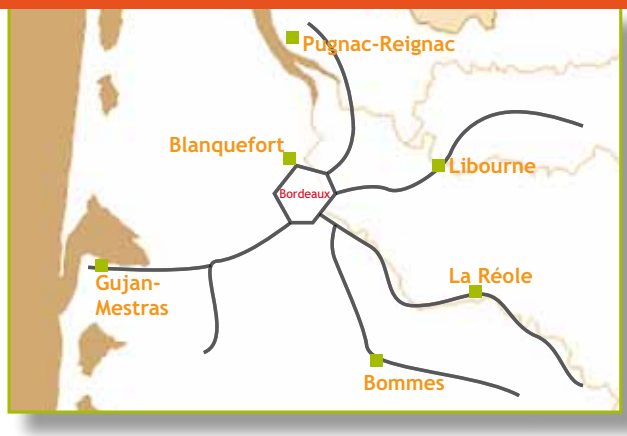

BOMMES	05 57 98 02 70
BLANQUEFORT	05 56 35 61 10
GUJAN-MESTRAS	05 56 66 51 78
LIBOURNE-MONTAGNE	05 57 40 03 09
PUGNAC-REIGNAC	05 57 68 87 97
LA RÉOLE	05 56 61 02 95

UFA Santé Animale : 05.57.93.02.31 - sophie.capdeville@educagri.fr
cfppa.blanquefort@educagri.fr - www.formagri33.com

© 2010-2011 CFPPA de la Gironde • Conception, réalisation, photos : service communication EPLEFPA Bordeaux-Gironde

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Gironde (CFPPA) - 87 Av. du Général de Gaulle - 33294 Blanquefort Cedex